



Groupe risque pour l'état de santé et inspectorat (GRESI)

# Formulaire d'inspection

*version 2026*

Exploitation d'une salle d'intervention de type :

OP A

Nom de l'établissement .....

Adresse .....

Date de l'inspection .....

## **CONTEXTE GENERAL :**

La surveillance des conditions médico-sanitaires nécessaires pour garantir la qualité des prestations de soins relève du service du médecin cantonal (SMC) de l'office cantonal de la santé (OCS).

Les compétences des autres services sont réservées.

L'inspection est effectuée par les inspectrices et inspecteurs du groupe risque pour l'état de santé et inspectorat (GRESI) du SMC.

L'exploitation doit être conforme aux exigences légales en vigueur et aux règles de bonnes pratiques recommandées par les sociétés de discipline concernées.

## **Cadre légal de référence (non exhaustif) :**

- *Loi fédérale sur les professions médicales universitaires* du 23 juin 2006 (LPMéd ; RS 811.11)
- *Loi sur la santé* du 7 avril 2006 (LS/GE ; K 1 03)
- *Loi sur les constructions et les installations diverses* du 14 avril 1988 (LCI ; L 5 05)
- *Ordonnance sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme* du 29 avril 2015 (Ordonnance sur les épidémies, OEp ; RS 818.101.1)
- *Ordonnance sur les dispositifs médicaux* du 1<sup>er</sup> juillet 2020 (ODim ; RS 812.213)
- *Ordonnance sur l'assurance-maladie* du 27 juin 1995 (OAMal ; RS 832.102)
- *Règlement sur les professions de la santé* du 30 mai 2018 (RPS/GE ; K 3 02.01)
- *Règlement sur les produits thérapeutiques* du 9 septembre 2020 (RPTh/GE ; K 4 05.12)

## **Références professionnelles (non exhaustives) :**

- Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) : *Blocs opératoires et locaux associés : Guide de bonnes pratiques de conception*, 2018
- Canton de Vaud, *Lignes directrices architecturales : Structures de soins ambulatoires Unités de soins Blocs opératoires*, 2020
- Centre de Prévention des Infections Associées aux soins Pays de la Loire (CPias Pays de la Loire), *Prévention du risque infectieux des actes chirurgicaux hors bloc opératoire ou « Office-based surgery »* : Guide pratique, 2022
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud) : *BOP : Entretien des locaux*, 2016
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud) : *BOP : Gestion des déchets*, 2016
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud) : *BOP : Préparation du patient à la chirurgie*, 2017
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud), *BOP : Tenue de base*, 2018
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud) : *BOP : Ventilations - installation et maintenance*, 2024
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud), *Conception et organisation d'une salle de soins*, 2017
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud), *Précautions standard : Guide Romand pour la prévention des infections associées aux soins*, 2017
- Hygiène Prévention et Contrôle de l'infection (HPCI-Vaud), *Prévention de l'infection en pratique libérale : Support de formation à l'intention des professionnels travaillant en cabinet médical ou dentaire*, 2019
- Organisation internationale de normalisation (ISO), *Normes de la série ISO 14644-4:2022 : Salles propres et environnements maîtrisés apparentés – Partie 4 : Conception, construction et mise en service*, 2022
- Organisation mondiale de la santé (OMS) : *Résumé des recommandations de l'OMS pour l'hygiène des mains au cours des soins : premier défi mondial pour la sécurité des patients, un soin propre est un soin plus sûr*, 2010
- Service de la santé de la ville de Vienne, *Exigence relative aux salles d'opération, aux salles d'intervention et aux salles de traitement invasive*, 2015

- Société Suisse des Ingénieurs en technique du bâtiment (SICC), *Directive SICC VA 105-01 : Installations de ventilation et climatisation pour les locaux utilisés à des fins médicales (planification, réalisation, qualification, exploitation)*, 2015.
- Société Suisse de Stérilisation Hospitalière (SSSH), Société Suisse d'Hygiène Hospitalière (SSHH), Institut suisse des produits thérapeutiques (Swissmedic), *Bonnes pratiques suisses de retraitement des dispositifs médicaux : Destinées aux établissements de soins assurant le retraitement des dispositifs médicaux*, 2022
- Swiss Society for Anaesthesiology and Perioperative Medicine (SSAPM), *Standards et Recommandations pour l'anesthésie*, 2023

### **Légende du formulaire :**

Oui = présent / complet / adapté / conforme ;

IN = incomplet / inadapté ;

Non = absent / non conforme ;

NO = non observé / non observable ;

NA = non applicable / ne concerne pas cette institution ;

« *Délais* » : le cas échéant, des délais de mise en conformité sont précisés.

---

Les inspectrices et inspecteurs du GRESI s'assurent que les mesures correctives nécessaires sont mises en place. En cas de persistance de déviation(s), une inspection de suivi pourrait être réalisée. Elle serait alors facturée 250 fr. par heure et par inspecteur, conformément au REmSanté (K 1 03.04 - Règlement fixant les émoluments perçus par le département chargé de la santé) et pourrait donner lieu à dénonciation aux autorités compétentes.

**CARACTÉRISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT :**

Nom de la professionnelle ou du professionnel de santé responsable : .....

Nom du responsable du bloc opératoire : .....

Date de la précédente inspection par le SMC : .....

Domaine d'activité / spécialité : .....

Nombre de salle d'intervention : .....

Le matériel stérile est-il retraité sur place\* ?

Oui

Non

*\*Si oui, remplir le formulaire spécifique.*

<b>A. CADRE INSTITUTIONNEL</b>		Oui	IN	Non	NO	NA					
1	Gestion du personnel :										
	1.1	Les intervenants internes et/ou externes disposent des formations et/ou diplômes requis pour leur activité ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	1.2	Les professionnels de santé (PdS) sont au bénéfice d'une autorisation de pratiquer cantonale, conformément au cadre légal en vigueur ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	1.3	Les PdS suivent une formation continue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
2	Les activités du domaine d'activité sont soumises aux principes suivants :										
	2.1	Les activités sont décrites dans des procédures (ou autres documents) tenues à jour et basées sur les recommandations de sociétés de disciplines reconnues ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	2.2	La documentation est accessible au personnel du bloc opératoire ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	2.3	Les évènements indésirables (EI) survenus au bloc opératoire sont répertoriés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
3	Il existe une autorisation délivrée par le département chargé des autorisations de construire (DT-OAC) permettant d'occuper et d'exploiter les locaux pour cette activité spécifique.						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques, constats :		<b>Délais :</b>									

<b>B. ORGANISATION DES LOCAUX</b>		Oui	IN	Non	NO	NA					
4	Le secteur du bloc opératoire :										
	4.1	Est localisé à l'écart de la circulation publique de la structure de soins ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	4.2	Est, selon l'activité, localisé de façon à être aisément desservi par les entités medicotechniques (stérilisation, pharmacie, laboratoire, autres) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	4.3	Est localisé de manière à optimiser le temps d'évacuation d'un patient en urgence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
5	La salle de préparation (patient et personnel) est contiguë à la salle d'intervention.						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Les portes d'entrées et de sorties de la salle de préparation ne s'ouvrent pas simultanément.						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Les revêtements horizontaux et verticaux (murs, sols, mobiliers) de la salle de préparation sont non dégradés, lisses, sans joints, non poreux, lavables et résistants aux désinfections répétées. À ce titre, sont notamment exclus les matériaux tels que le parquet, crépis, bois, tissus, liège, carrelage, la paille d'avoine, moquette et autres revêtements similaires.						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques, constats :	<b>Délais :</b>
-----------------------	-----------------

<b>C. SALLE DE PREPARATION</b>		Oui	IN	Non	NO	NA
<b>La zone de préparation du <u>personnel</u> est organisée et respecte la marche en avant, avec notamment :</b>						
8	Le personnel du bloc a les ongles courts et naturels et ne porte pas de bijoux (montre et alliance y compris).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une <b>zone neutre</b> dédiée au déshabillage/habillage des tenues blanches/civiles avec :						
9.1	Un espace de change ( <i>NB : rideaux tissus proscrits</i> ) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.2	Un espace pour le stockage des tenues blanches/civiles ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9.3	Un point d'eau équipé de distributeurs de savon liquide et d'essuie-mains en papier, ainsi que de poubelles ouvertes ou à couvercle à ouverture par pédale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une <b>zone d'entrée</b> dédiée à l'habillage en tenues de bloc avec :						
10.1	Un distributeur de solution hydro-alcoolique ( <i>NB : flacons non rechargeables</i> ) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.2	Un placard fermé pour le stockage des tenues de bloc propres ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.3	Des tenues de base spécifiques au bloc opératoire composées d'un pantalon, d'une casaque à manche courte, d'une coiffe (charlotte/cagoule) et de chaussures fermées strictement réservées au bloc opératoire ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.4	Des EPI (équipements de protection individuelle) disponibles (exemple : masques et lunettes ou masques à visière, gants, calottes/cagoules, blouses, tabliers de plomb) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.5	Un affichage bien visible de la <u>séquence d'habillage</u> ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10.6	Un miroir, de préférence de pleine hauteur, afin de vérifier l'efficacité de l'habillage et de l'équipement de protection.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une <b>zone de sortie</b> dédiée au déshabillage et à la dépose des tenues de bloc sales avec :						
11.1	Une poubelle pour l'évacuation du matériel jetable ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.2	Une zone de dépose des tenues et sabots sales ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3	Un distributeur de solution hydro-alcoolique ( <i>NB : flacon non rechargeable</i> ).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une zone de préparation chirurgicale :						
12.1	Le personnel dispose, avant d'entrer en salle d'intervention, du matériel nécessaire pour la désinfection chirurgicale des mains (solution hydro-alcoolique sur support) OU le lavage chirurgical des mains (auge et savon) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	12.2	Cas échéant, l'auge chirurgicale est équipée de distributeur de savon liquide et d'essuie-mains en papier, ainsi que de poubelles ouvertes ou à couvercle à ouverture par pédale ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12.3	Il existe un <u>affichage sur la technique de lavage ou désinfection chirurgicale des mains</u> ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	12.4	Une horloge avec trotteuse est visible depuis le point d'eau réservé à l'opérateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La zone de préparation du patient pré/post-opératoire est organisée et respecte la marche en avant, avec notamment :</b>							
	Une zone vestiaire patient comprenant :						
13	13.1	Un espace de change pour le patient qui respecte son intimité (NB : rideaux tissus proscrits) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	13.2	Un lieu de stockage des effets personnels pour le patient ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	13.3	Un placard fermé pour le stockage des tenues de bloc propres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	Il existe une documentation (fiche technique/procédure) qui formalise les règles à suivre ( <u>habillage, flux</u> ) des bénéficiaires.						
	Une zone de préparation patient comprenant :						
15	15.1	Selon l'activité, un ou plusieurs postes de préparation pré/post-opératoires (fauteuil, lit) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.2	Cas échéant, de dispositifs appropriés (exemple : paravent rigide) permettant de préserver l'intimité des patients (NB : rideaux tissus proscrits) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.3	Du matériel de monitoring (mesure TA, O <sub>2</sub> , alarme cœur) et du matériel de protection (gants, lunettes, masques) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.4	D'une alimentation (fixe ou mobile) pour les fluides médicaux (O <sub>2</sub> , aspiration, air comprimé) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.5	Cas échéant, d'un emplacement fermé et sec pour le stockage de linge propre ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.6	D'un plan/espace de travail destiné aux préparations ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.7	D'un point d'eau équipé de distributeurs de savon liquide et d'essuie-mains en papier, ainsi que de poubelles ouvertes ou à couvercle à ouverture par pédale ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	15.8	De distributeurs de solution hydro-alcoolique (NB : flacon non rechargeable).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La « logistique propre » est organisée :</b>							
	Pour le stockage des produits thérapeutiques (médicaments et dispositifs médicaux (DMx)) :						
16	16.1	Il existe un espace de stockage pour les produits thérapeutiques (médicaments et matériels de soins), distinct du stockage de l'arsenal stérile ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	16.2	Cas échéant, le réfrigérateur, réservé uniquement au stockage des médicaments, est propre et dégivré.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Ces espaces respectent les principes de base et sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Propres et ordonnés (notamment principe FIFO respecté),</li> </ul>						

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protégés de la chaleur et de la lumière solaire directe,</li> <li>• Protégés de l'humidité,</li> <li>• Protégés de la poussière,</li> <li>• Conçus pour protéger les sachets contre tout risque d'endommagement (tel que pliages, déchirures, agrafes, trombones, élastiques, tiroirs trop remplis).</li> </ul>						
Le système qualité répond aux exigences pour les produits thérapeutiques (médicaments et DMx) :							
18	18.1	Il existe une procédure/documentation sur la <u>gestion des médicaments et DMx</u> (classification/stockage/flux) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	18.2	Les contrôles des dates de péremption (médicaments, matériel de soins et DMx stériles) sont tracés ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	18.3	Les contrôles de la température (et ses extrêmes) des lieux de stockage des médicaments, du matériel de soins et des DMx sont tracés ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	18.4	Les contrôles de l'hygrométrie du lieu de stockage de l'arsenal stérile sont tracés ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	18.5	La <u>maintenance des DMx est documentée</u> et suivie (exemple : tableau avec le nom des DMx, date d'achat, date de maintenance effectuée, date de la prochaine maintenance).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La « logistique sale » est organisée :</b>							
Pour les déchets et le linge sale :							
19	19.1	Il existe un espace dédié (armoire ou sas) permettant le stockage transitoire des déchets et du linge sale, avant évacuation extérieure ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	19.2	Il existe une procédure/documentation sur la <u>gestion des déchets</u> (classification/stockage/flux) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	19.3	Il existe une procédure/documentation sur la <u>gestion du linge</u> (stockage/flux).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour le retraitement des DMx usagés stériles :							
20	20.1	Le transport en interne des DMx souillés entre les lieux d'utilisation et le local de retraitement permet de limiter les risques infectieux (couvert ou dans un bac fermé) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	20.2	Il existe un espace dédié (armoire ou sas) permettant le stockage transitoire des DMx usagés avant évacuation extérieure ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	20.3	Il existe une procédure/documentation sur la <u>gestion des DMx stériles réutilisables</u> (flux/protocole des produits de pré-désinfection) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	20.4	Si existant, le local de retraitement/stérilisation des instruments est situé à l'extérieur du bloc opératoire ou intégré aux sas de transfert (passe plat) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	20.5	En cas de sous-traitance du retraitement des dispositifs médicaux, le contrat de sous-traitance est disponible (mentionne à minima l'étendue des prestations, les rôles et responsabilités de chacun).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Le nettoyage de l'environnement est organisé :							
21	21.1	Il existe une armoire dédiée au matériel de nettoyage ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	21.2	Il existe un plan de nettoyage qui précise, les produits et matériels utilisés, la fréquence et la personne responsable pour le nettoyage des <u>sols, murs, crédences, placards du secteur opératoire.</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	21.3	La traçabilité des actions de nettoyages est complétée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques, constats :			Délais :				

D. SALLE D'INTERVENTION			Oui	IN	Non	NO	NA
La salle d'intervention est adaptée aux risques opératoires :							
22	Le contrôle de la ventilation est organisé :						
	22.1	Le concept de ventilation respecte les exigences techniques 2c ou 2d conformément à la directive SICC VA 105-01 ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	22.2	Le dernier rapport de maintenance de la ventilation est disponible ; ⇒ Date de la dernière maintenance : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	22.3	La température de la salle d'intervention est contrôlée, quotidiennement documentée et conforme aux activités déployées (entre 18 et 25°C) ; ⇒ Température relevée : [.....] °C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	22.4	L'hygrométrie de la salle d'intervention est contrôlée, quotidiennement documentée et conforme aux activités déployées (entre 30 et 50%) ; ⇒ Hygrométrie relevée : [.....] %.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	La sélection des matériaux est adaptée à l'activité :						
	23.1	Les revêtements horizontaux et verticaux (murs/sols) de la salle d'intervention sont non dégradés, lisses, sans joints, non poreux, lavables, résistants aux désinfections répétées et spécifique pour un bloc opératoire. À ce titre sont notamment exclus les matériaux tels que le parquet, crépis, bois, tissus, liège, carrelage, paille d'avoine, moquette et autres revêtements similaires ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	23.2	Les équipements et mobiliers (plan de travail, table opératoire, chariots...) sont adaptés à l'activité, non dégradés, lisses, lavables et supportant les désinfections répétées ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	23.3	Cas échéant, le vitrage des fenêtres est non ouvrant et s'intègre au revêtement mural.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Les zones où peuvent se déposer des particules (espaces inaccessibles, surfaces planes ou inclinées, accessoires, mobiliers) sont limitées.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		Le nombre de portes de la salle d'intervention est limitée au strict minimum :					
25	25.1	Elles sont coulissantes, à déclenchement sans contact, dont le coffre et le mécanisme sont placés à l'extérieur de la salle opératoire ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	25.2	Selon l'activité, il existe un système de communication avec la salle d'opération limitant les ouvertures de porte (hublot vitré, interphone, autre).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		La sécurité minimale des patients est assurée, avec notamment :					
26	26.1	La présence d'appareil de monitoring (mesure TA, O <sub>2</sub> , alarme cœur) dans chaque salle d'intervention ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	26.2	La présence d'une alimentation (fixe ou mobile) pour les fluides médicaux (O <sub>2</sub> , aspiration, air comprimé) dans chaque salle d'intervention ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	26.3	La présence d'une bouteille d'oxygène mobile de réserve ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	26.4	La présence d'un défibrillateur au sein du bloc opératoire, à proximité des places de travail ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	26.5	La présence d'un chariot ou d'une valise d'urgence de réanimation à proximité des places de travail ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	26.6	La présence d'un moyen de communication extérieure (téléphone, système d'appel) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	26.7	La présence d'une liste de <u>contrôle pour la sécurité chirurgicale</u> .	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques, constats :			<b>Délais :</b>				